



INSTITUT du RISK  
& COMPLIANCE



# INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

## ÉVÈNEMENT PRÉSENTIEL

LE 22 NOVEMBRE de 9H00 à 12H30  
PAVILLON LEDOYEN - PARIS

### COMPLIANCE : FONDATEMENTS ET ASSOCIATIONS

Les thèmes abordés dans cette conférence sont les suivants :

- Ethique et lien de confiance
- Panorama du cadre réglementaire de l'obligation de conformité
- La corruption à l'international
- La mise en œuvre opérationnelle d'un programme de conformité

**Public concerné :**

Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines • Directeurs de la conformité  
• Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets  
d'avocats • Dirigeants d'entreprise

**INSCRIPTION GRATUITE  
POUR LES FONDATIONS ET  
LES ASSOCIATIONS**  
(renvoyez le bulletin d'inscription  
dûment rempli page 3)

**>>> Je m'inscris**



## PROGRAMME :

---

### 9H00 - 9H30 ETHIQUE ET LIEN DE CONFIANCE

- De l'importance de maintenir le lien de confiance avec les tiers par le respect de valeurs et des comportements éthiques.
- Quel rôle et avantage peut jouer le Label dans la démarche éthique et comment s'articule t'il avec l'ensemble des contrôles déjà existants.

#### **Intervenant**

**Mathilde Cuchet-Chosseler -Déléguee déontologie et relations extérieures - Don en confiance**

### 9H30 - 10H00 PANORAMA DU CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OBLIGATION DE CONFORMITE

- Renforcement du cadre réglementaire en matière de conformité
- Naviguer entre les soft law et hard law en France et à l'international sur des domaines de risques très variés (corruption et fraude, embargos, ...).
- L'obligation de mise en place d'un programme de conformité : les principales mesures à mettre en place.
- Responsabilité et sanctions : à qui s'appliquent-elles ?

#### **Intervenant**

**Matthias Guillou - Avocat associé cabinet Chemarin & Limbour**

### 10H00 - 10H30 LA CORRUPTION À L'INTERNATIONAL

- Les principaux schémas simple et complexe rencontrés à l'international en matière de corruption et de fraude.
- Réaliser des achats à l'international : exemple des appels d'offres
- Travailler avec des partenaires locaux (ONG)

#### **Intervenant**

**Malika Aït-Mohamed Parent -Anti-Corruption Expert**

### 10H30 -11H00 PAUSE CAFÉ

### 11h00 - 11h30 RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'ASSOCIATION SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA)

Retour d'expérience sur le premier contrôle de l'Autorité Française Anticorruption à l'encontre d'une association d'utilité publique sur la base de l'article 3 de la loi Sapin 2.

- Revue du déroulé du contrôle de l'AFA et du suivi des recommandations.
- Quels enseignements en tirer notamment concernant les attentes de l'AFA dans le déploiement d'un programme de conformité ?

#### **Intervenant :**

**Myriam Kaczmarek – responsable de l'audit et du contrôle interne – Société Protectrice des Animaux**

### 11h30 - 12h30 TABLE RONDE

Thématique : La mise en œuvre opérationnelle d'un programme de conformité : La prise en main d'une fonction compliance sur un périmètre Français et à l'international. Comment satisfaire aux obligations légales de mise en place des mesures de conformité.

- Quels risques retenir eu égard aux activités et aux contraintes opérationnelles.
- Comment bien dimensionner son programme de conformité ? Priorisation et adaptation des mesures.
- Comment concilier exigences réglementaires et contraintes opérationnelles ?

#### **Intervenants :**

**Fabrice Geistlich Directeur Conformité et DPO –ADIE**

**Loïc Blanchard, Responsable du service Audit Risque et Conformité - Action contre la faim**



## BULLETIN D'INSCRIPTION DU 22 NOVEMBRE 2021\*

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

**FRAIS D'INSCRIPTION** (par chèque ou virement) : **Événement gratuit pour les fondations et les associations.**

	Avant le 15 nov 2021	Après le 15 nov 2021
Tarif Non Membre, non association et non fondation	390 Euros	490 Euros
Membre- (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	Gratuit

### RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à [www.institutriskcompliance.com/espace-membres/](http://www.institutriskcompliance.com/espace-membres/)

**BULLETIN D'INSCRIPTION\*** (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : [contact@institutriskcompliance.com](mailto:contact@institutriskcompliance.com) )  
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

---

**COMMENT DEVENIR MEMBRE ?\*** allez à [www.institutriskcompliance.com](http://www.institutriskcompliance.com)

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

**Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !**

### QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à notre congrès **Compliance & Gestion des Tiers – les 12 & 13 octobre 2021.**
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.**
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD.**
- Faire partie du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2022 et décembre 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

---

\* •Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.



## BULLETIN D'ADHÉSION\*

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Société : .....  
 Fonction : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : .....  
 Ville : ..... Pays : .....  
 Email @ : .....  
 Téléphone fixe : .....  
 Mobile : .....

**OFFRE SPÉCIALE  
 POUR TOUTE ADHÉSION  
 AVANT LE 15 NOV 2021  
 390 € au lieu de 490 €**

### FRAIS D'INSCRIPTION :

**Membre - Cout adhésion annuelle 445 Euros.** Nb : x ..... Total..... Euros  
 L'adhésion d'un an sera effective à la date de réception du bulletin et du règlement.

**Pour toute inscription, un livre parmi cette sélection vous est OFFERT, en partenariat avec**

**DALLOZ**



- Livre 1 - La gouvernance face à la Conformité ..... 39 €
- Livre 2 - Pour une Europe de la compliance ..... 44 €
- Livre 3 - Anticorruption, Loi sapin 2 ..... 29 €
- Livre 4 - Le devoir de vigilance ..... 29 €
- Livre 5 - Donner du sens aux contrôles : une question de risque ..... 39 €

### RÈGLEMENT (par chèque ou virement) :

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à [www.institutriskcompliance.com/espace-membres/](http://www.institutriskcompliance.com/espace-membres/)

**BULLETIN D'INSCRIPTION\*** (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : [contact@institutriskcompliance.com](mailto:contact@institutriskcompliance.com) )  
 INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

### COMMENT DEVENIR MEMBRE ?\* allez à [www.institutriskcompliance.com](http://www.institutriskcompliance.com)

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

**Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !**

### QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à nos congrès européens **Compliance et Technology et Compliance & RGPD** les 06 et 07 Juillet 2021.
- Inscription gratuite à notre congrès français **Compliance et Institutions financières** mi-octobre 2021.
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance** gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD**.
- Faire parti du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2021 et décembre 2021, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

• Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.